

Commission



RAPPORT  
D'ACTIVITE 2020



# Finances - Communication - Affaires générales et Evolution des statuts



# Finances

# Les résultats financiers 2021

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2020
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	5 259 435,39	14 771 239,14	9 511 803,75	15 433 851,52	14 739 878,84	- 693 972,68	8 817 831,07	9 257 791,53

→ Le résultat du budget principal est à compléter afin de tenir compte des Restes à Réaliser (RAR) qui s'établissent ainsi :

**Dépenses : 8 684 122,32 €**  
**Recettes : 5 104 179,17 €**  
**Solde : -3 579 943,15 €**

→ Compte tenu des sommes en jeu, les rattachements de charges et de recettes en fonctionnement ne sont pas pratiqués.

# Les résultats financiers 2021

## Fonctionnement du budget principal

Le Compte administratif du budget principal se caractérise par :

→ **en fonctionnement (dépenses) :**

\_ une augmentation des charges à caractère général de près de 100 % (+ 231 k€), notamment avec l'augmentation de la consommation électrique et de la maintenance des bornes de recharge (consécutives à l'augmentation de leur fréquentation), la constitution d'un stock de transformateurs, et les contrôles de concessions.

\_ une augmentation de 32 % (+236 k€) des charges de personnel en lien avec les recrutements opérés par le syndicat

\_ une augmentation des charges de gestion courante et des charges exceptionnelles due en partie à l'augmentation des prestations de service du SIED70 (offertes généralement) via les budgets conseil et prestations de service

# Les résultats financiers 2021

## Fonctionnement du budget principal

---

—> **en fonctionnement (recettes) :**

- \_ une augmentation des remboursements de personnel des budgets annexes (en lien avec l'augmentation de leur activité) de l'ordre de 30 % (+ 30 k€)
- \_ une augmentation des rentrées de la taxe sur l'électricité (400 k€, 15%)
- \_ une augmentation des produits exceptionnels avec les subventions ACTEE (+ 40 k€) avec une moindre réalisation que prévu (CEE encaissés en 2022)

# Les résultats financiers 2021

## Investissement du budget principal

### → *en investissement :*

- \_ des dépenses réelles d'investissement en hausse de l'ordre de 21 % (+ 2,2 M€), de par l'augmentation des subventions distribuées aux communes (+ 700 k€), l'extension du réseau gaz de la Côte (437 k€) et l'acquisition d'un nouveau siège (1,2 M€)
- \_ des recettes réelles qui se maintiennent à un niveau comparable à 2020
- \_ ce résultat est à compléter avec un solde négatif des restes à réaliser de -3,6 M€ contre - 1,8 M€ en 2020

# Les résultats financiers 2021

## Investissement du budget principal

8000 000,00 €

### Évolution des travaux sur le réseau d'électricité (DPE) :

7000 000,00 €

6000 000,00 €

5000 000,00 €

4000 000,00 €

3000 000,00 €

2000 000,00 €

1000 000,00 €

0,00 €

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Travaux DPE hors TVA

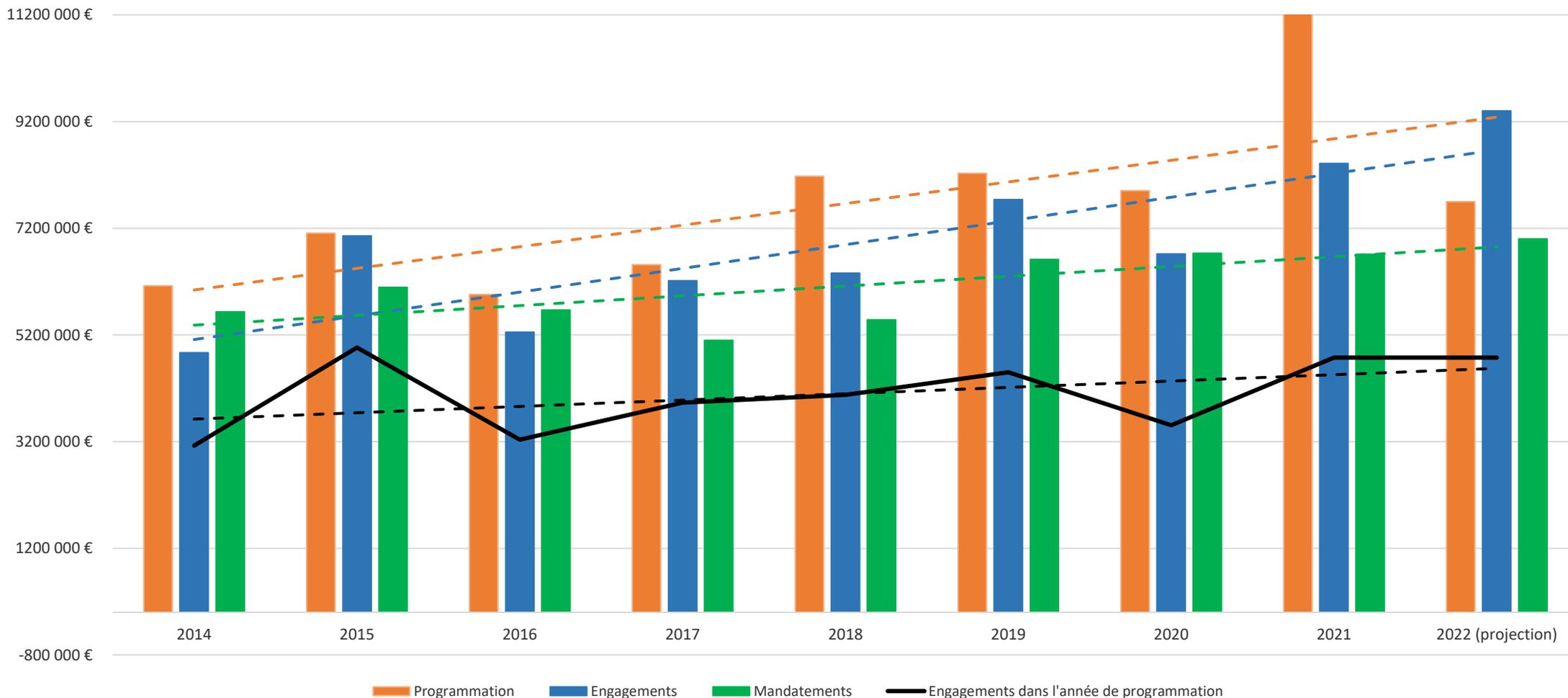
Travaux DPE

Linéaire (Travaux DPE hors TVA)

# Les résultats financiers 2021

## Investissement du budget principal

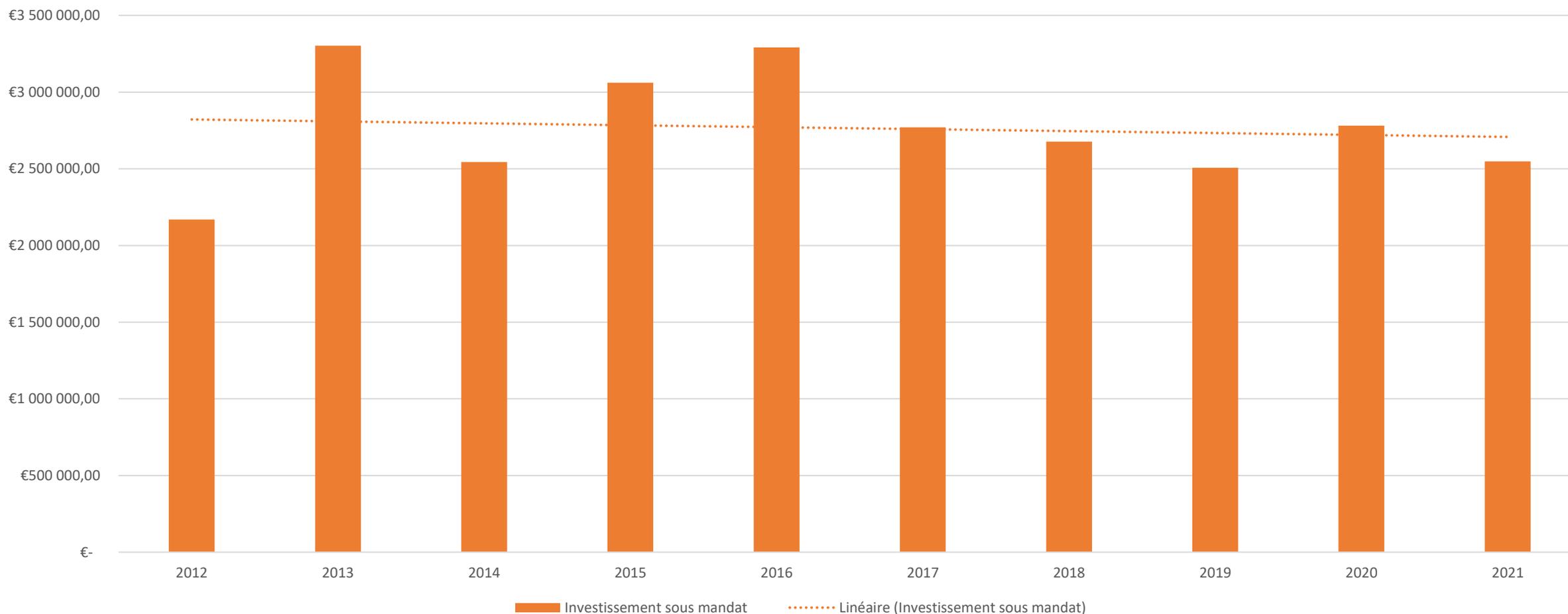
### Evolution de la programmation et de la réalisation des travaux DPE



# Les résultats financiers 2021

## Investissement du budget principal

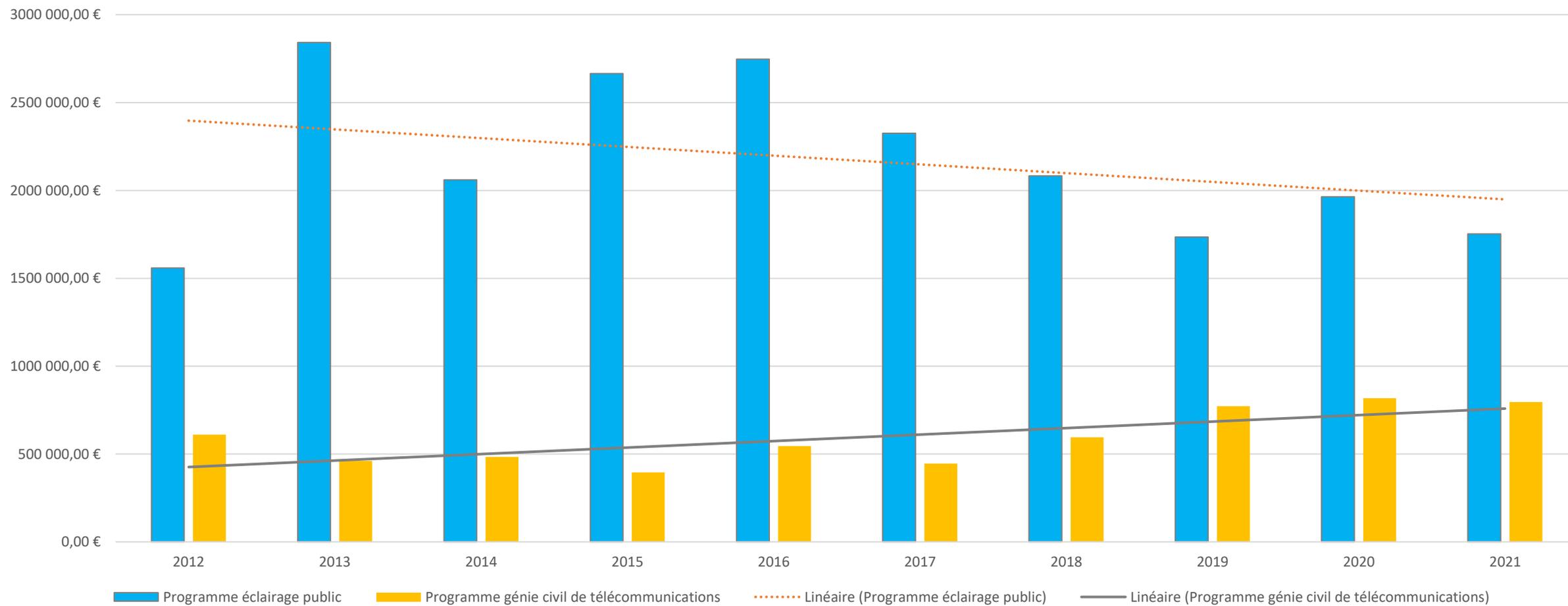
### Évolution des travaux sous mandat (éclairage public+ télécom) :



# Les résultats financiers 2021

## Investissement du budget principal

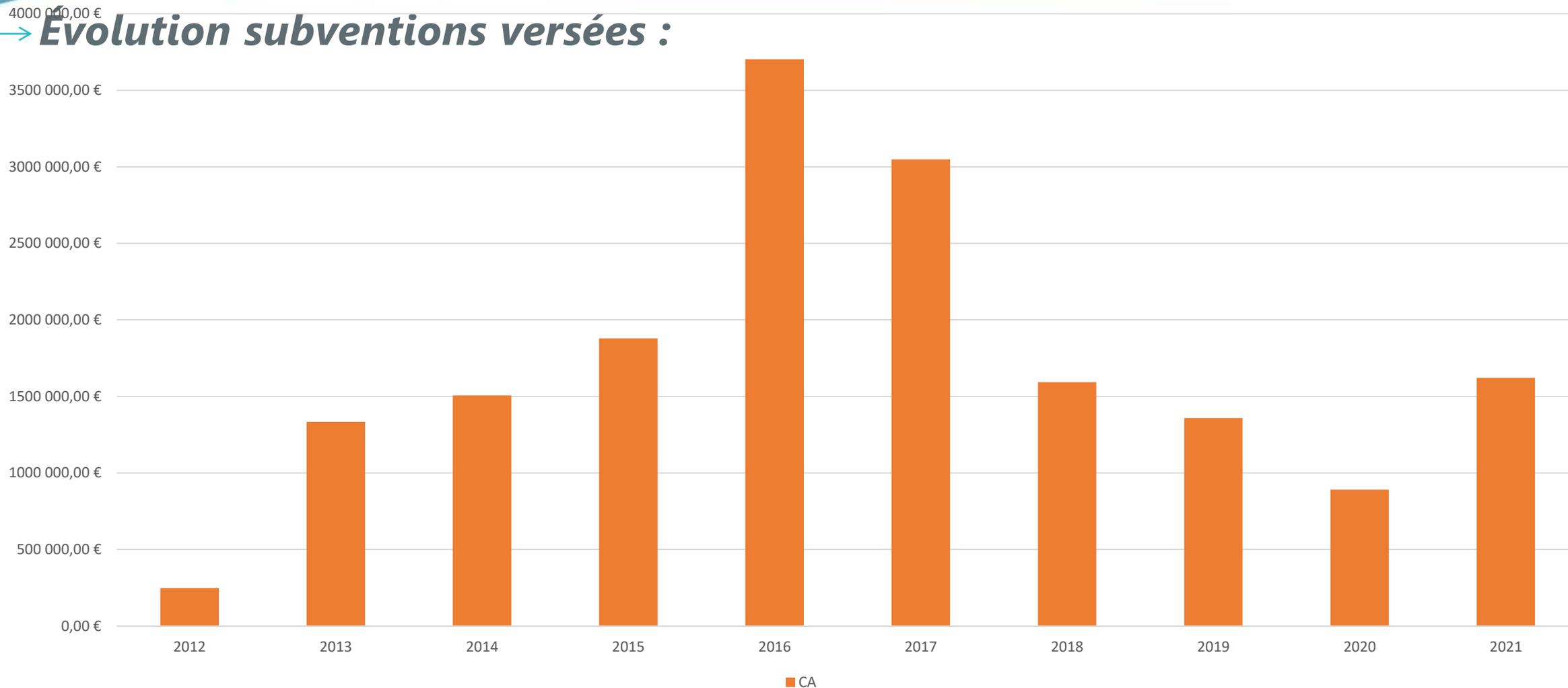
### → Évolution des travaux sous mandat (éclairage public et télécom) :



# Les résultats financiers 2021

## Investissement du budget principal

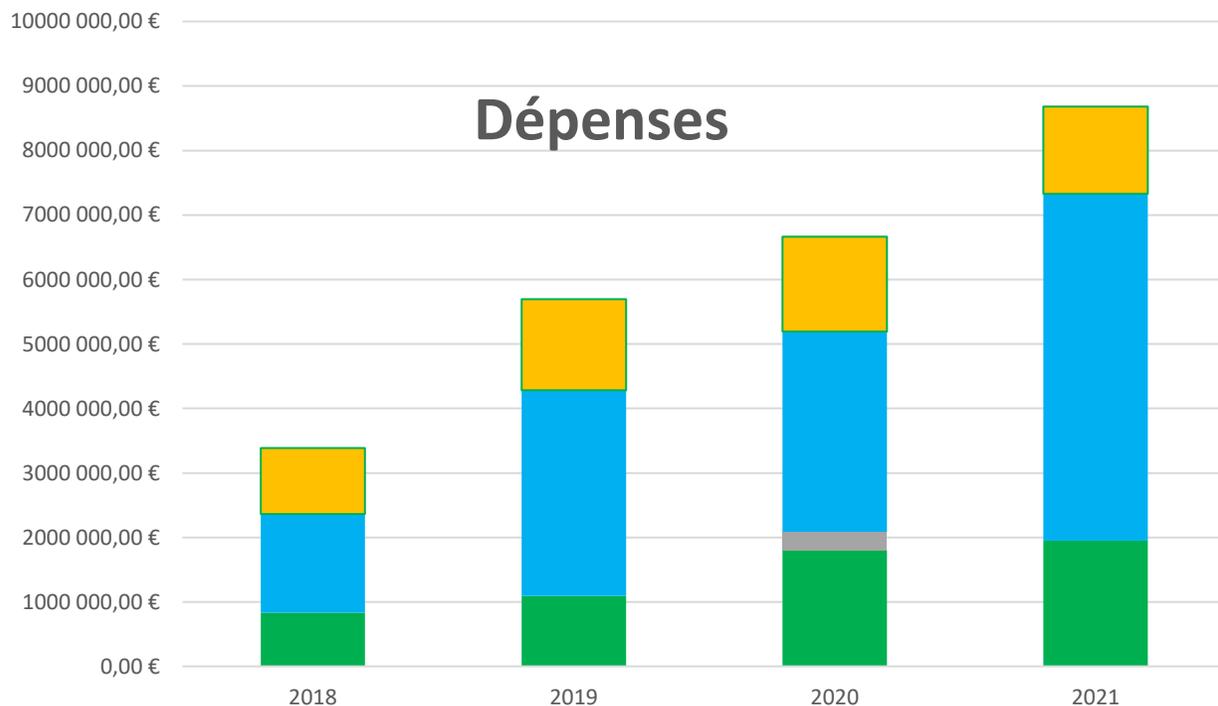
### Évolution subventions versées :



# Les résultats financiers 2021

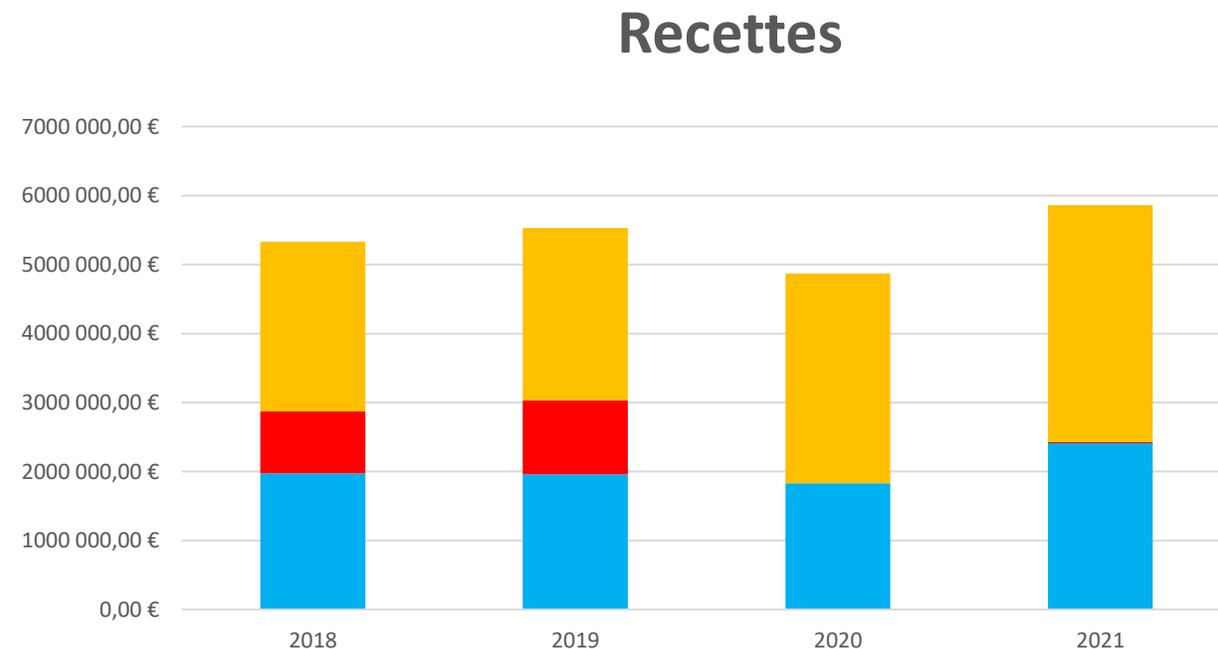
## Investissement du budget principal

### Évolution des restes à réaliser :



■ Investissement sous mandat  
■ Immobilisations corporelles

■ Travaux DPE ou IRVE  
■ Subventions d'équipement versées



■ Investissements sous mandat  
■ Autres immobilisations financières  
■ Subventions d'investissement reçues

# Les résultats financiers 2021

Désignation du budget annexe	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2020
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
annexe Conseil	53 989,78 €	30 250,42	-23 739,36	0	0	0	-23 739,36	-6 109,70
Prestations de services	170 489,58	112 215,50	-58 274,08	0	0	0	-58 274,08	-30 921,47
Chaufferie de Scey	163 555,07	145 765,96	-17 789,11	60 157,29	58 242,03	-1 915,26	-19 704,37	9 143,13
Chaufferie de Gy	62 077,94	63 027,75 €	949,81	22 173,38	32 115,18	9 941,80	10 891,61	7 789,51
Chaufferie de Marnay	176 404,53	167 227,51	-9 177,02	56 430,76	56 406,71	-24,05	-9 201,07	-3 175,94
Chaufferie de Vesoul	7 235,10	6 212,70	-1 022,40	96 601,60	97 624,00	1 022,40	0	90 388,90
Production électrique renouvelable	51 053,28	1 443,77	-49 609,51	41 288,77	93 113,69	51 824,92	2 215,41	64 936,92

# Les résultats financiers 2021

## Budgets annexes

---

### ***budget conseil et prestations de services :***

\_ - on constate :

une augmentation des volumes de ces budgets en lien avec l'augmentation des demandes d'audits énergétiques (offerts par le syndicat contre adhésion au service CEP), l'assistance à maîtrise d'ouvrage offerte également pour la MDE et les projets de chaufferie bois.

\_ un déficit de ces budgets, dû au temps nécessaire pour obtenir le versement des subventions attendues

# Les résultats financiers 2021

## Budgets annexes

---

### Budgets chaufferies :

#### **Scey sur Saône :**

Des difficultés à arriver à atteindre l'équilibre en raison de problèmes structurels liés à l'âge de la chaudière (automate de régulation)

#### **Gy :**

Un équilibre en exploitation

# Les résultats financiers 2021

## Budgets annexes

---

### **Marnay :**

Un déficit ponctuel d'exploitation en raison de travaux de réparation importants et du pompage d'eau dans la cuve à fioul

### **Vesoul :**

Un résultat global à l'équilibre pour le dernier exercice sous compétence syndical.

# Les résultats financiers 2021

## Budgets annexes

---

### ***Budget production électrique renouvelable :***

- Un fort déficit d'exploitation liés aux dépenses réalisées en interne pour les études d'opportunité et de faisabilité réalisées à la demande des communes.
- Les premiers investissements liés à une toiture sur domaine communal (Belfahy) et aux études de faisabilité de la centrale hydro électrique de Pont sur l'Ognon

# Les résultats financiers 2021

## Affectation de résultat

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	9 511 803,75 €	-693 972,68 €	4 273 915,83 €	5 237 887,92 €	/	/	693 972,68 €
Conseil	-23 739,36 €	0,00 €	/	/	23 739,36 €	/	/
Prestations de services	-58 274,08 €	0,00 €	/	/	58 274,08 €	/	/
Chaufferie Scey	-17 789,11 €	-1 915,26 €	/	/	17 789,11 €	/	1 915,26 €
Chaufferie Gy	949,81 €	9 941,80 €	/	949,81 €	/	9 941,80 €	/
Chaufferie Marnay	-9 177,02 €	-24,05 €	/	/	9 177,02 €	/	24,05 €
Production électrique renouvelable	-49 609,51 €	51 824,92 €	/	/	49 609,51 €	51 824,92 €	/

# Le budget primitif 2022

## Généralités

---

**Le budget principal repose principalement sur les recettes suivantes :**

- TCFE (Taxe sur la Consommation d'Electricité)
- Redevances de concession
- PCT (Part Couverte par les Tarifs)
- les aides du FACÉ
- les contributions des demandeurs
- l'excédent global de clôture

# Le budget primitif 2022

## Recettes

- Avec la fixation par l'Etat du taux de TCFE à son maximum en 2023, le Syndicat ne peut plus agir que sur les contributions des demandeurs pour moduler ses recettes.
- Les prévisions de recettes partent sur le principe du maintien des recettes perçues en 2021.
- Afin d'arriver à l'équilibre, l'excédent global de clôture est fortement mis à contribution pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive
- A une moindre échelle, des recettes liées aux loyers perçus pour le bâtiment de Vesoul compensent en partie l'augmentation des charges

# Le budget primitif 2022

## Dépenses

---

### Les dépenses concernent essentiellement :

- les rémunérations du personnel
- les charges générales liées au bon fonctionnement des services
- les investissements sur les réseaux d'électricité, bornes de recharge, les opérations sous mandat (EP et télécom) et les subventions
- les immobilisations corporelles (véhicules, bâtiments, informatique , ...)
- les prêts aux budgets annexes pour le développement des EnR

# Le budget primitif 2022

## Dépenses

- **les rémunérations du personnel** sont prévues à la hausse suite aux recrutements effectués et le passage de 15 à 25 agents
- **les charges générales** sont également vues à la hausse, en lien avec l'augmentation de personnel et un bâtiment plus grand (voire 2 bâtiments en attendant la vente du bâtiment de Vaivre). Elles intègrent également la nouvelle prestation de maintenance éclairage public proposée aux communes
- **les travaux d'investissement** sur les réseaux d'électricité sont maintenus à un niveau élevé avec une prise en compte des demandes de dissimulation (financées à hauteur de 1,5 M€ sur fonds propres) auxquelles s'ajoutent le programme de suppression des cabines hautes (600 k€ de fonds propres) et les bornes de recharge rapide (1 M€ de travaux)

# Le budget primitif 2022

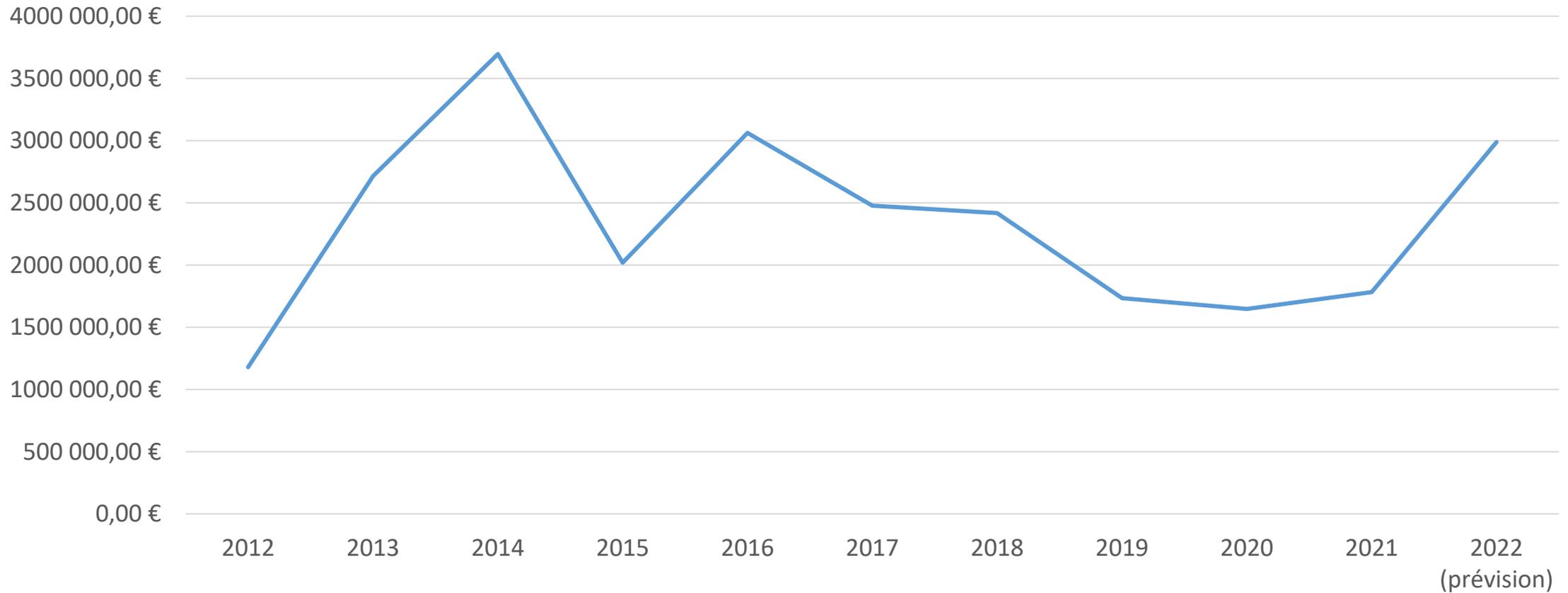
## Dépenses

- **les immobilisations corporelles** sont ramenées à un niveau moindre après l'acquisition du bâtiment 1 rue max devaux à Vesoul et l'extension gaz de la Côte en intégrant l'éventuel achat d'un terrain pour une station GNV.
- **les prêts aux budgets annexes pour le développement des EnR** sont également vus à la hausse, avec des projets concrets en voie de réalisation (PV, chaufferies bois)  
Nota : la hausse du prix du gaz et du fioul a vu la demande d'études de faisabilité (et la rentabilité) des chaufferies bois augmenter
- **les subventions et les travaux sous mandats** sont maintenus à un niveau comparable à celui de l'année 2021

# Le budget primitif 2022

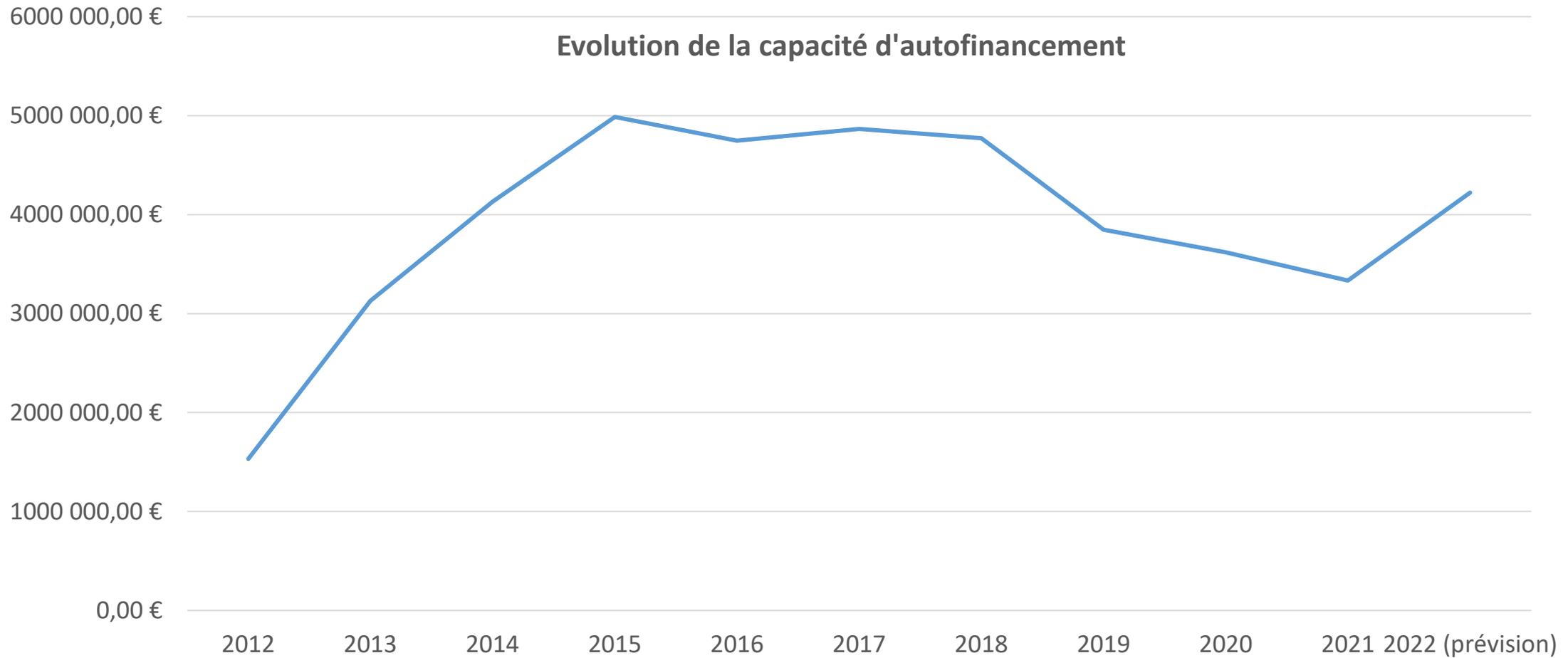
## Généralités

Autofinancement (résultat brut de fonctionnement)



# Le budget primitif 2022

## Généralités



# Le budget primitif 2022

## Le budget principal

**Le budget principal 2022 se présente ainsi :**

→ en fonctionnement :

Dépenses : 10 616 553,00 €

Recettes : 13 805 097,92 €

→ en investissement :

Dépenses : 20 109 727,68 € (+RAR : 3 579 943,15 €)

Recettes : 23 689 670,83 €

# Le budget primitif 2022

## Les budgets annexes

---

- **Le Budget « Conseil »** prend en compte des aides importantes de l'ADEME (avec le report des subventions demandées l'an dernier) pour couvrir les frais de personnel liés aux recrutements des CEP arrivés l'an dernier ce qui permet d'éviter une subvention d'équilibre du budget principal cette année
- **Le Budget « Prestation de service »** prévoit un niveau d'audit équivalent à ceux de l'année passée (auxquels s'ajoutent ceux déjà engagés l'an dernier) et des frais de personnel en augmentation pour l'accompagnement (offert) de ces audits, des projets de maîtrise de l'énergie et des études de faisabilité bois.

# Le budget primitif 2022

## Les budgets annexes

---

- **Le budget de la « chaufferie de Scey »** prévoit le possible remplacement de la chaudière et les débuts des extensions vers la médiathèque et echosystem
- **Le budget de la « chaufferie de Gy »** prévoit, à nouveau, les études pour le raccordement de l'EHPAD à proximité
- **Le Budget de la « chaufferie de Marnay »** ne prévoit pas d'investissement conséquent.
- **Le budget « production électrique renouvelable »** prévoit les études pour la station hydroélectrique de Pont-sur- l'Ognon et la réalisation de centrales photovoltaïques notamment sur Echenoz la Meline et Saint Loup sur Semouse.

# Le budget primitif 2022

## Les budgets annexes

---

- Il n'est pas créé de budget annexe pour la chaufferie de Moimay, en attendant le résultat des études avant projet.
- Il n'est plus créé de budget annexe de Vesoul suite au retour de la compétence à la commune.
- Les investissements des budgets annexes sont financés par des prêts du budget principal remboursés sur 20 ans.
- Il est rappelé qu'en l'absence de bénéfices générés (pour des raisons fiscales), la trésorerie des budgets annexes nécessite chaque année des avances de trésorerie du budget principal.

# Evolution des statuts

## Changement de siège social

- Suite à l'acquisition du bâtiment situé 1 rue max Devaux à Vesoul, le service réseaux secs a emménagé dans ce bâtiment le 24 janvier 2022.
- A l'issue de la période de préavis des locataires, début juin 2022, l'ensemble des services occupera le bâtiment.
- Le siège social sera alors déplacé à la nouvelle adresse ce qui nécessite une modification des statuts.

# Evolution des statuts

## Transfert de compétence

---

- La commune de Vauvillers a souhaité reprendre la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » afin de gérer en propre son projet de réseau.

# Communication

# Les actions réalisées

## Carte de vœux 2022

- Envois par courriel  
aux mairies + délégués  
+ partenaires
- Envois par courrier aux mairies



# Les actions réalisées

## Questionnaire maintenance des installations éclairage public

→ Questionnaire envoyé le 7/12/2021 par email et par courrier postal à toutes les communes

Réponses des communes	Nombre de Communes	Nombre de points lumineux
non	176	178
oui	49	2586
Sans réponse	299	
Total général	524	2764

# Les actions réalisées

## Questionnaire Redressement des consommations des installations d'éclairage public

- Questionnaire envoyé le 7/02/2022 par email à toutes les communes
- Réponses des communes
  - 15 réponses à l'enquête en ligne
  - 31 réponses par emails
  - 2 réponses par téléphone



# Les actions réalisées

2 | Est Républicain - Edition du 19/01/2022

## Reportage cabines-hautes

→ Rencontre presse avec l'Est Républicain

→ Le 17 janvier 2022 à Vaivre et Montoille en présence de 2 journalistes de l'Est Républicain, Jean-Marc JAVAU, Philippe COMBROUSSE, Loïc RACLOT.

HAUTE-SAÔNE

### Le remplacement des transformateurs moches est lancé

**Le Sied 70, en partenariat avec la Sicaat Est, mène un programme d'éradication des transformateurs électriques. Pour l'instant, six communes ont déjà bénéficié de ce programme. Six autres les verront disparaître au cours de l'année à venir.**

Pour l'instant, six communes les ont vu disparaître. Quoi ? Leurs postes de transformation électrique, c'est à dire ces tours en béton hautes de 6 à 10 mètres et d'un esthétique parfaitement discutable. Ils avaient été érigés jusque dans les années 60 et vont être progressivement remplacés.

41 postes au total. Par une convention signée avec la Sicaat Est (fournisseur d'électricité), le Sied (syndicat intercommunal d'énergie du départe-

tement) mène une campagne pour la commune, éclairé Jean-Marc JAVAU, président du Sied.

**Un coût global de 2 M€**

Le programme est priorisé en fonction de certains critères dont le principal est la vétusté voire la dangerosité de l'installation. Vient ensuite un critère esthétique, et le poste est situé dans le périmètre de zones résidentielles.

« Nous savons d'ores et déjà quelles communes vont être traitées et dans quel ordre », précise encore Loïc RACLOT, son planificateur tout coloré entre ses mains. Ce sont les techniciens du Sied 70 qui interviennent, en amont, dans la phase finale et suivent le projet avant qu'une entreprise locale ou régionale ne soit mandatée pour réaliser les travaux.

Le coût global du programme a été arrêté à 2 M€, partagé entre le Sied 70 et la Sicaat Est.

« Avec ces 41 postes, nous aurons réalisé la totalité des travaux sur le périmètre Sicaat. Notre objectif, par la suite, serait de poursuivre avec Enelec », souligne Jean-Marc JAVAU. La surface disponible va donc s'agrandir jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup> à Vaivre. « Nous allons parler un peu des locaux liés afin de partager les charges », précise-t-il. L'achat du nouveau bâtiment est estimé à une facture de 1,1 M€. Quant au bâtiment actuel, le Sied envisage encore pour savoir si la vendre ou le proposer à la

vente totalement gratuite pour la commune », précise Jean-Marc JAVAU, président du Sied.

**Un coût global de 2 M€**

Le programme est priorisé en fonction de certains critères dont le principal est la vétusté voire la dangerosité de l'installation. Vient ensuite un critère esthétique, et le poste est situé dans le périmètre de zones résidentielles.

« Nous savons d'ores et déjà quelles communes vont être traitées et dans quel ordre », précise encore Loïc RACLOT, son planificateur tout coloré entre ses mains. Ce sont les techniciens du Sied 70 qui interviennent, en amont, dans la phase finale et suivent le projet avant qu'une entreprise locale ou régionale ne soit mandatée pour réaliser les travaux.

Le coût global du programme a été arrêté à 2 M€, partagé entre le Sied 70 et la Sicaat Est.

« Avec ces 41 postes, nous aurons réalisé la totalité des travaux sur le périmètre Sicaat. Notre objectif, par la suite, serait de poursuivre avec Enelec », souligne Jean-Marc JAVAU. La surface disponible va donc s'agrandir jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup> à Vaivre. « Nous allons parler un peu des locaux liés afin de partager les charges », précise-t-il. L'achat du nouveau bâtiment est estimé à une facture de 1,1 M€. Quant au bâtiment actuel, le Sied envisage encore pour savoir si la vendre ou le proposer à la

vente totalement gratuite pour la commune », précise Jean-Marc JAVAU, président du Sied.

**Un coût global de 2 M€**

Le programme est priorisé en fonction de certains critères dont le principal est la vétusté voire la dangerosité de l'installation. Vient ensuite un critère esthétique, et le poste est situé dans le périmètre de zones résidentielles.

« Nous savons d'ores et déjà quelles communes vont être traitées et dans quel ordre », précise encore Loïc RACLOT, son planificateur tout coloré entre ses mains. Ce sont les techniciens du Sied 70 qui interviennent, en amont, dans la phase finale et suivent le projet avant qu'une entreprise locale ou régionale ne soit mandatée pour réaliser les travaux.

Le coût global du programme a été arrêté à 2 M€, partagé entre le Sied 70 et la Sicaat Est.

« Avec ces 41 postes, nous aurons réalisé la totalité des travaux sur le périmètre Sicaat. Notre objectif, par la suite, serait de poursuivre avec Enelec », souligne Jean-Marc JAVAU. La surface disponible va donc s'agrandir jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup> à Vaivre. « Nous allons parler un peu des locaux liés afin de partager les charges », précise-t-il. L'achat du nouveau bâtiment est estimé à une facture de 1,1 M€. Quant au bâtiment actuel, le Sied envisage encore pour savoir si la vendre ou le proposer à la

vente totalement gratuite pour la commune », précise Jean-Marc JAVAU, président du Sied.

**Un coût global de 2 M€**

Le programme est priorisé en fonction de certains critères dont le principal est la vétusté voire la dangerosité de l'installation. Vient ensuite un critère esthétique, et le poste est situé dans le périmètre de zones résidentielles.

« Nous savons d'ores et déjà quelles communes vont être traitées et dans quel ordre », précise encore Loïc RACLOT, son planificateur tout coloré entre ses mains. Ce sont les techniciens du Sied 70 qui interviennent, en amont, dans la phase finale et suivent le projet avant qu'une entreprise locale ou régionale ne soit mandatée pour réaliser les travaux.

Le coût global du programme a été arrêté à 2 M€, partagé entre le Sied 70 et la Sicaat Est.

« Avec ces 41 postes, nous aurons réalisé la totalité des travaux sur le périmètre Sicaat. Notre objectif, par la suite, serait de poursuivre avec Enelec », souligne Jean-Marc JAVAU. La surface disponible va donc s'agrandir jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup> à Vaivre. « Nous allons parler un peu des locaux liés afin de partager les charges », précise-t-il. L'achat du nouveau bâtiment est estimé à une facture de 1,1 M€. Quant au bâtiment actuel, le Sied envisage encore pour savoir si la vendre ou le proposer à la

**41** soit le nombre de postes de transformation en cabine-haute qui vont être remplacés d'ici à 2025.



Les travaux font démarrer prochainement à Velle-la-Châtel. Le poste de transformation sera détruit et remplacé... par un bâtiment de volume comparable à un abribus comme ici à Chariez.



Les riverains de ces installations, ici à Boursières, ne seront certainement pas mécontents de les voir disparaître du paysage.

### Les autres événements marquants

- Un démantèlement en juin. Le Sied 70 a acheté, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, de nouveaux locaux sur la zone Technologique à Vaivre. Une partie de ses locaux actuels sera démantelée à partir de la semaine prochaine, sur le site. Le reste de l'édifice sera démantelé en juin.
- Des bornes de recharge rapide pour 1 M€. L'installation de dix nouvelles bornes de recharge rapide est prévue au milieu de l'année 2022. Les équipements sont destinés à être installés dans des zones résidentielles.
- Une offre complète pour l'éclairage public. Le Sied propose une nouvelle offre d'éclairage public pour les communes.



Le Sied 70 dispose d'une flotte de véhicules électriques et de bornes de recharge devant ses bureaux.

### chez nos voisins

#### Un avion de montagne silencieux en conception à Belfort

Le gipable barbu est un espace montagnard d'une envergure de plus de 230 m, qui plane en silence près des hauteurs sonstiques en profilant, pour masquer ses côtes, des accents dans un chapelet de vallées. « Gipable », c'est aussi le nom d'un projet de l'association « Allés Sud Ouest », qui vise à fabriquer un petit avion capable de voler avec un moteur hybride, un moteur électrique. Il serait silencieux comme un gipable et pourrait s'approcher des cimes sans déranger, ni déranger la qualité des paysages et des habitants.

#### Le bruit qui exaspère les guides de montagne

En haute montagne la nuisance sonore des avions est devenue un sujet depuis quelques années. Dans le Mont-Blanc, par exemple, les plaintes des guides de montagne se font de plus en plus insistantes depuis 2002, relayées par leur syndicat national. En 2019, ils ont lancé une pétition intitulée « Stop aux vols touristiques dans le massif du Mont-Blanc ». Outre le dérangement, les incidents en avion ont provoqué de graves problèmes de sécurité, indiquant que le bruit est tellement fort par moments qu'il ne permet plus entendre la voix de leurs clients, un peu plus loin dans la vallée. Fin décembre, l'Etat a décidé, depuis l'an passé, d'interdire le survol à basse altitude du sommet du Mont-Blanc par des avions de loisirs entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 octobre.



David Gallicot et Bérilène Badier présentent le projet « Gippable », un avion de montagne hybride de l'association « Allés Sud Ouest ».

« Gippable », un avion de montagne hybride de l'association « Allés Sud Ouest », photo: Philippe PLOT.

Un moteur PSA de voiture. « Nous avons choisi deux moteurs hybrides », ajoute David Gallicot, le patron d'Avions Mauboussin. Pour le moteur thermique, les moteurs de l'ère hybride sont considérés un bon vieux FAP de chez PSA, c'est-à-dire un moteur essence à quatre cylindres en ligne avec un turbochargeur et une chaîne en aluminium (qui ne peut rencontrer aucun problème de corrosion). Le turbo est en alliage d'aluminium et peut être remplacé par un turbo hybride. Pour le moteur électrique, le choix s'est porté sur une technologie pensée pour l'automobile, qui délivre une puissance de 100 kW. Les deux moteurs développent la même puissance de 100 CV.

Philippe PLOT

# Les actions réalisées

## Communiqués de presse

- **Buthiers** : Enfouissement des lignes aériennes électriques, téléphoniques et d'éclairage public.  
Rencontre presse le 26 novembre 2021
- **Courcuire** : Inauguration de la réhabilitation de l'ancien presbytère  
Inauguration le 26 novembre 2021
- **Marnay** : Renforcement et Sécurisation du réseau concédé d'électricité issu du poste "BEAUX REGARDS" situé rue Jean Mermoz, renforcement de l'éclairage public et création d'un génie civil de télécommunications.  
Inauguration des logements le 28 janvier 2022 avec la présence de M. André GAUTHIER.

# Les actions réalisées

---

## Articles de presse

→ **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022**

- 47 articles parus dans l'Est Républicain
- 7 articles parus dans La Presse
- 1 article paru dans Les Affiches

# Les actions réalisées

## Rencontres presse

- **Vaivre-et-Montoille** : Mercredi 9 mars à 10h au Périscolaire durant l'intervention de la Maison de la Nature des Vosges Saônoises

Avec la présence de M. Jean-Marc Javaux, Mme Viviane Carsana, Mme Besançon (Adjointe au maire de Vaivre-et-Montoille), M. Denis Toquin, correspondant à l'Est Républicain

- **Gray** : Mardi 29 mars à l'école Edmond Bour à Gray durant l'intervention de la Maison de la Nature de Brussey

Avec la présence de Mme Marie Breton, journalistes

Enseignante	Niveau	Effectif
Sandrine LENOIR-LOPIN	CM1	21
Elise MOINE	CM2	23
Rachel NEISS	CM2	23

# Groupement d'achat 2022

## Réimpression de la plaquette de présentation

→ Dépliant A4 plié 3 volets  
500 exemplaires  
Budget : 219,60€

**POURQUOI ADHÉRER ?**

- TARIFS COMPÉTITIFS**  
L'achat en masse permet de réduire les coûts. Le groupement garantit des prix fixes et jusqu'à 8% inférieurs aux TRV.
- EXPERTISE DE PROXIMITÉ**  
La complexité des marchés d'énergie nécessite de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures et les échanges avec les fournisseurs.
- UN OUTIL PERFORMANT**  
"le MAGE" est un espace multi-fournisseurs intégrant des services sur mesure : contrôle automatique des factures, alerte des dérives de consommation, optimisation tarifaire...
- SOUPLÉSSE**  
En tant qu'adhérent, vous pouvez ajouter des points de livraison en cours de marché.
- SERVICE ASSOCIÉ**  
Vous disposez d'un interlocuteur dédié par fournisseur.
- ÉNERGIES RENOUVELABLES**  
Possibilité de bénéficier d'une énergie décarbonée via la système des garanties d'origine.

**CARTE DU GROUPEMENT**

8 syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté s'unissent pour apporter leurs compétences de manière indépendante et neutre.

**VOTRE INTERLOCUTEUR**

**CO-PILOTE SUR LE TERRITOIRE DE LA HAUTE-SAÛNE**

**SIED 70** territoire d'énergie

Nathalie SIBILLE  
Tél 0384 77 00 00 / 07 61 56 97 63  
sied@energiesied70.fr

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône  
20 avenue des Rives du lac  
70 000 VAREY-ET-MONTOLLE  
www.sied70.fr

**PILOTE DU GROUPEMENT D'ACHAT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**MAÎTRISEZ VOS FACTURES D'ÉNERGIES**

territoire d'énergie BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**CONTEXTE**

**UN MARCHÉ OUVERT À LA CONCURRENCE**

Les marchés de fourniture de gaz naturel et d'électricité sont libéralisés depuis 2007 pour tous les consommateurs. Chacun est libre de choisir ses fournisseurs d'énergie.

Le groupement d'achat porté par les syndicats d'énergie vous dispense des procédures de mise en concurrence des fournisseurs.

Sont inclus : tous vos contrats d'électricité et de gaz naturel qui le sont au tarif réglementé de vente (TRV) ou non.  
Sont exclus : les contrats de propane, fuel et bois.

**QUI PEUT ADHÉRER ?**

Les professionnels, dont le siège social est situé en Bourgogne-Franche-Comté.

**LES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC**

- Communes
- Groupement de communes
- Autres collectivités
- CCAS...

**LES PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ**

- Bailleurs sociaux
- Établissements d'enseignement
- Établissements santé
- Maisons de retraites
- SEM

**COÛT DE LA COTISATION**

Elle est fonction :  
- de la consommation d'énergie en électricité et/ou en gaz naturel,  
- de la durée d'utilisation du marché.

Consommation globale < 100 MWh/an  
Coût d'adhésion 30€ TTC / année de fourniture  
Consommation globale > 100 MWh/an  
Coût d'adhésion 0,20€ TTC / MWh/année de fourniture

**ADHÉSION SUR NOTRE SITE :**  
[www.sied70.fr](http://www.sied70.fr)

**CALENDRIER**

- ADHÉSION AU GROUPEMENT**  
Gaz : avant janvier 2024  
Electricité : avant janvier 2025  
Délai de 10 jours pour envoi des documents d'adhésion
- MISE EN CONCURRENCE**  
Gaz : printemps 2024 / Electricité : printemps 2025  
Consultation des fournisseurs et attribution des marchés de gaz naturel et électrique.
- ACHAT**  
Gaz : été 2024 / Electricité : été 2025  
Acquisition des volumes de gaz naturel et d'électricité sur les marchés de gros.
- BASCULE DES CONTRATS**  
Gaz : fin 2024 / Electricité : fin 2025  
Validation et transfert des contrats d'énergie auprès des fournisseurs retenus.
- EXÉCUTION**  
Gaz : du 01/01/2025 au 31/12/2024  
Electricité : du 01/01/2025 au 31/12/2028

**LE GROUPEMENT AUJOURD'HUI, C'EST...**

- 25 Marchés depuis 2014
- 2 000 Adhérents
- 700 CWh/an
- 69 M€ facturés d'énergie / an
- 33 000 Points de livraison

# Bornes de recharge

10 nouvelles bornes de recharge seront implantées en 2022, bornes FASTEO V3.



Piste de réflexion pour le marquage arrière des bornes



### Catégorie CM1 – CM2

12 classes  
269 enfants

### Catégorie Périscolaire

7 périscolaires  
104 enfants

- *2 périscolaires ont annulé leur inscription à l'approche de la date du concours (absences d'enfants liées à la situation sanitaire, difficultés de mise en œuvre du concours...).*
- A ce jour : **19** structures inscrites pour un total de **373** enfants.
- Le SIED 70 est le syndicat d'énergie de France accueillant le plus d'inscriptions. Aussi, la FNCCR a sollicité le SIED 70 pour témoigner en visio le 01/04/22 afin de présenter l'organisation du concours dans notre département à tous les syndicats de France.

Par convention du SIED 70 avec 2 associations, Maison de la nature des Vosges Saônoises et de Brussey, chaque groupe d'enfants bénéficie de :

## → 2 séances d'animation

- **Séance 1** - découverte des énergies : représentations initiales, les différentes sources d'énergie, avantages et inconvénients des différentes sources énergies, les énergies renouvelables, la transition énergétique.
- **Séance 2** - accompagnement à la formalisation du projet de la classe ou du péricolaire pour le concours ; séance co-construite avec l'enseignant ou animateur référent afin d'adapter l'intervention au plus proche des besoins.

## → Une visite d'un site ou d'une unité de production

- Visite de site de méthanisation, parc éolien...

Le jury départemental du SIED 70 se réunit le **19 avril 2022**

### → **Composition du jury :**

M. Jean-Marc Javaux, Président du SIED 70

Mme Marie Breton, Vice-Président en charge de la commission Communication

M. Pascal GAVAZZI, Vice-Président en charge de la commission EnR

M. Fabrice TONGHINI, Directeur

### Grille de notation :

Adéquation à la thématique du concours	Qualité du contenu	Originalité du support	Implication des élèves	Matériaux et outils utilisés	TOTAL
5 points	4 points	4 points	4 points	3 points	

### Jury national :

Les travaux des lauréats départementaux doivent être à Paris le 22/04/22

Réunion du jury national en juin 2022

Chaque enfant recevra un lot, soit 373 lots financés par le SIED 70

## Composition des lots (à confirmer) :

- 1 stylo marqué SIED 70 – Territoire d'Énergie de la Haute-Saône
- 1 sac à dos avec cordon marqué SIED 70 – Territoire d'Énergie de la Haute-Saône
- 1 jeu à monter en lien avec les énergies renouvelables
- 1 livre

## Les lauréats recevront un diplôme



The image shows a diploma template for the 'Diplôme Écoloustics Premier Prix du Concours 2022'. It features a decorative header with the SIED 70 logo and the Territoire d'Énergie logo. The title 'DIPLOME ÉCOLOUSTICS' is prominently displayed in large, stylized letters. Below the title, there are fields for 'Décerné à', 'Élève de', and 'École/Périscolaire'. At the bottom, there are fields for 'Fait à' and 'Le'. The diploma is signed by Jean-Marc JAVAUX, Président. Logos for FNCCR, ser, and the Ministry of National Education and Youth are also present. The diploma is framed by a decorative border.

# Rencontres EPCI

Afin de rencontrer les élus des communes de communes, une tournée de présentation des actions du SIED 70 est organisée, en présence de M. Jean-Marc JAVAUX et M. Fabrice TONGHINI.

## Calendrier :

Collectivité	Date présentation SIED70
CA DE VESOUL	07/12/2020
CC DU PAYS DE LURE	21/09/2021
CC DE LA HAUTE COMTE	07/02/2022
CC DU PAYS DE MONTBOZON ET DU CHANOIS	20/01/2022
CC DU VAL MARNAYSIEN	31/03/2022
CC DES MONTS DE GY	09/05/2022
CC DU PAYS RIOLAIS	19/05/2022

Pour proposer une telle rencontre aux autres communautés de communes, un courrier a été envoyé le 01/03/2022. Le calendrier sera complété en fonction des réponses.

# Prochains salons

---

## **Congrès de la FNCCR :**

Du 27 au 29 septembre 2022 au Couvent des Jacobins de RENNES.

## **Carrefour des collectivités locales :**

Jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2022 à Micropolis – BESANCON.

# Questions diverses

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE



20 avenue des Rives du Lac  
70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE



Tél : 03 84 77 00 00



E-mail : [contact@sied70.fr](mailto:contact@sied70.fr)  
Site internet : [sied70.fr](http://sied70.fr)